

OBJET : Déclaration d'intention en vue de la réactivation de la Commission de Géographie Appliquée

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs,

Nous vous faisons part de notre volonté de redonner vie à la Commission de Géographie Appliquée. Nous aimerions que ce projet soit mis au vote lors du Conseil (12 octobre 2013), comme il se doit.

La Géographie justifie son existence dans le monde de la recherche et de la formation universitaire par son objet multiple : Former et informer le grand public, au travers de sa fonction traditionnelle de recensement et de localisation ; Expliquer les localisations, leur évolution, leurs causes et leurs conséquences ; Alerter sur ces choix d'implantation, d'équipement et d'aménagement des territoires en anticipant leurs effets ; Prévenir les erreurs et contribuer finalement à une meilleure orientation de la décision ; Aider à produire de nouvelles formes de territorialité ou à en recomposer de plus anciennes. C'est toute la gradation du savoir géographique qui se retrouve ici, de la dimension la plus descriptive (celle de l'inventaire actualisé en permanence), à la dimension la plus appliquée voire impliquée de notre discipline.

Indispensable de par la transversalité de ses approches, son raisonnement multiscalair, sa capacité à associer regard rétrospectif et prospectif, vision technicienne et politique, la Géographie offre une posture unique qui la différencie des autres sciences de l'aménagement (génie civil, architecture, paysagisme...) avec lesquelles elle est néanmoins nécessairement amenée à dialoguer.

La Géographie est d'ailleurs sans cesse interpellée par divers acteurs de la production et de la recomposition des territoires. Elle souffre pourtant d'une méconnaissance chronique d'un grand public qui conserve parfois encore l'image d'une discipline académique et ennuyeuse, et de l'action d'élites formées au sein des grandes écoles, qui la concurrencent dans le domaine de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle souffre également d'un éclatement interne entretenu par ses membres : entre humanistes et physiciens, quantitativistes et qualitativistes, géomaticiens et démogéographes, tenants de recherches fondamentales ou appliquées, de recherche sous contrat ou sous financements publics...

Cette diversité des champs de la recherche géographique constitue une richesse, certes éparse mais qui trouverait dans la Commission de Géographie appliquée un lieu de rassemblement. La Géographie appliquée ne constitue nullement un champ disciplinaire propre, mais une orientation, une potentialité ou une pratique exclusive de nombreux géographes, quelle que soit leur domaine de spécialité. Cette commission sera par conséquent un lieu de rassemblement ouvert à tous les géographes : enseignants-chercheurs, chercheurs et praticiens de l'aménagement.

Cette Commission aura pour vocation de :

- ❖ Réactiver les recherches en Géographie appliquée,
- ❖ Devenir un espace d'échanges entre les universitaires intéressés par les questions se rapportant à l'analyse des pratiques professionnelles en Géographie.
- ❖ Interroger les questionnements suivants relatifs à l'objet et aux pratiques de la Géographie appliquée en termes de :
 - ✓ corpus scientifique

-La Géographie appliquée: objet, extension et la délimitation du champ de compétences,

-Epistémologie,

-Méthodes et outils.

✓ éthique

-Les relations entre Géographie appliquée et Géographie impliquée,

-Responsabilité sociétale,

-Indépendance vis-à-vis de la commande,

-Dimension politique.

✓ interdisciplinarité, transdisciplinarité

-Spécificités de la Géographie appliquée et relations avec les autres disciplines, impliquées elles aussi dans la production et la recomposition territoriales,

-Les relations entre Géographie appliquée et 24ème section CNU.

✓ formation

-Portée, limites, perspectives liées à la formation des spécialistes de Géographie appliquée,

-Master : bilan, perspectives,

-Doctorats : bilan, perspectives.

✓ recherche

-Les spécificités et relations entre recherche fondamentale et appliquée,

-Les Doctorats professionnalisants (via le dispositif CIFRE et l'ANRT).

✓ prospective

-L'évolution de la demande et les besoins futurs en matière de formation et de recherche,

-L'usage des raisonnements et des connaissances géographiques par les acteurs sociaux,

-Evolution de la formation,

-Evolution de la recherche.

❖ Organiser des journées d'études, des rencontres et des conférences,

❖ Promouvoir la Géographie appliquée auprès des milieux professionnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre profonde considération.

Fait à Metz, le 11 octobre 2013

Pierre Ginet – Candidat à la présidence de la Commission de Géographie appliquée
François Hulbert – Candidat au secrétariat de la Commission de Géographie appliquée